REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
**Service communication et information**

Genève, le 24 août 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué de presse du département de la cohésion sociale**

# Ouverture des inscriptions pour GE Découvre le mercredi

**L'ouverture des inscriptions au programme GE Découvre le mercredi, activités extrascolaires pour les jeunes de 4 à 16 ans, aura lieu le mardi 31 août à 6h30.**

L'office cantonal de la culture et du sport, au département de la cohésion sociale, organise durant l'année scolaire des cours d'initiation les mercredis en faveur des enfants de 4 à 16 ans dans des domaines aussi divers que l'environnement, les sciences, la culture ou le sport. Encadré par des professionnel-le-s et pensé dans un environnement stimulant et sécurisant, ce programme a pour objectif de faciliter l'accès à des loisirs éducatifs afin de stimuler les compétences physiques et créatives des enfants.

Pour l'année scolaire 2021-2022, plus de 250 cours seront proposés chaque mercredi et près de 3300 places sont disponibles à des prix abordables pour toutes et tous. **Les inscriptions seront ouvertes le mardi 31 août à 6h30.**

Grâce à une collaboration toujours plus étroite avec les partenaires associatifs ou institutionnels, culturels ou sportifs, la palette d'activités proposée est riche et propice à élargir les horizons et combler les intérêts des enfants. Cette année, il leur sera notamment possible de s'initier au théâtre, à la programmation 3D, à la descente du Rhône en kayak ou au chant. Pour cette nouvelle saison, de nombreuses nouveautés sont au programme, comme par exemple des cours de création musicale sur ordinateur, du dessin de presse pour s'initier à la réflexion sur le sens des images, du skateboard en tant que sport émergeant et nouvellement olympique ou encore du water-polo.

"Les enfants pourront, cette année encore, pratiquer ou s'initier à une multitude d'activités avec l'assurance que les encadrant-e-s respecteront leur rythme, leurs habilités et leur curiosité", rappelle Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale.

Les activités sont organisées par semestre. L'enfant peut ainsi découvrir plusieurs disciplines durant l'année scolaire, de sorte à lui permettre de prendre le temps de choisir l'activité qui lui convient le mieux sur le long terme. Largement répartie sur l'ensemble du territoire cantonal, cette prestation cantonale se veut accessible au plus grand nombre de familles.

**Le programme complet est accessible ici.**

Comme l'année dernière, l'organisateur du cours portera une attention particulière aux impératifs induits par le virus de la COVID-19. Les activités proposées respecteront ainsi en tout temps les recommandations sanitaires émises par la Confédération et les autorités cantonales.

*Pour tout renseignement complémentaire : M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32.*